



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
1, impasse des oliviers
34480 – MAGALAS
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.fr/>

Compte rendu de la réunion du 26 mai 2021

Présents : Christian Arnold René Baldellon Martin Caujolle Marylène Clamouse Jacques Clamouse Guy Estopina Pierre Hérédia Jean-Pierre Legay Philippe Pierrot.

La réunion a débuté à 17h.avec l'ordre du jour suivant :

*Fonctionnement du Comité Départemental

*Point sur l'organisation du TREFLE et de la fête du Vélo à Bessilles du 30/05/2021

*Questions diverses.

1° Fonctionnement du Comité Départemental :

Jacques Clamouse, comme vous le savez est à compter de cette année Président du Codep 34 mais aussi du Coreg Occitanie.

Ces deux comités fonctionnent avec des effectifs réduits faute de candidats et cela représente pour les membres du Codep et du Coreg une surcharge de travail importante en particulier pour le Président.

Jacques Clamouse a souhaité être aidé dans sa tâche au sein du Codep et en a fait part au Vice-Président, au Trésorier et au Secrétaire.

Une réunion a eu lieu entre Guy Estopina, Philippe Pierrot et Jean-Pierre Legay pour envisager les actions à mettre en place pour répondre à cette demande.

Après discussion il a été proposé à Jacques Clamouse de faire fonctionner le bureau composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire de la façon suivante : Il sera chargé de gérer les demandes d'ordre général, et d'y répondre. Les décisions prises de façon collégiale et les réponses aux questions posées le seront sous la signature « **le bureau du CoDep34** » ce qui évitera toute exposition personnelle.

Cette proposition étant acceptée, elle prend effet à compter de ce jour.

Bien évidemment les autres membres du Comité seront tenus au courant et garderont la main mise sur la gestion des Commissions dont ils ont la charge.

Le financement des projets pour l'année 2022 devra faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ANS et à cet effet tous les éléments nécessaires et en particulier le budget prévisionnel devra être fourni avant mi-octobre.

Jacques Clamouse a indiqué qu'un membre du Coreg doit établir prochainement un canevas type pour préparer ces demandes de subventions. Il sera disponible pour ceux qui en feront la demande.

2° Le Trèfle la Fête du Vélo et le souvenir Vélocio

Pierre Hérédia et Martin Caujolle nous ont fait une présentation de ces manifestations couplées avec l'inauguration par M. le Président du Conseil Départemental de la Maison du Vélo.

Ils ont accompli avec leur équipe et avec l'aide d'Hérault Sport et du Département un énorme travail afin que cette manifestation soit un succès tant au niveau des jeunes et du VTT que du vélo de route et ce dans le strict respect des mesures sanitaires.

Lors de cette journée un hommage sera rendu comme tous les ans à Paul de Vivie (Vélocio), la traditionnelle manifestation du 1° mai au col de la Pierre Plantée n'ayant pu avoir lieu cette année en raison de la Covid. Le livre d'or tenu depuis 1952 par le club des Cheminots de Béziers a été remis au Codep et sera à la disposition des participants pour signature. La partie VTT devrait regrouper entre 80 et 100 jeunes issus des clubs du département mais également du Tarn et de l'Aude.

3° Questions diverses :

Les règles sanitaires s'assouplissent peu à peu et on peut envisager une reprise de l'activité normale pour les clubs.

A cet effet Jacques Clamouse a proposé l'organisation d'une réunion avec tous les clubs au mois de juin. Cette réunion pourrait se tenir à la Maison du Vélo à Bessilles le Samedi 26 juin 2021 de 15h à 17h30.

Martin Caujolle doit nous dire si cette réunion pourra se tenir à Bessilles ce jour-là.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Gestion de la crise de la Covid 19(JP Legay)
- La vie du Codep, évolution du nombre de licenciés, nouveaux clubs, banderoles, aide pour les maillots etc... (Guy Estopina)
- Les dernières informations fédérales (J. Clamouse)
- Les subventions Ans (J. Clamouse)
- La formation (G. Estopina)
- Les féminines (Marylène Clamouse)
- Les assurances et la sécurité (C. Arnold)
- Les randonnées permanentes (R. Baldellon)
- Le VTT et les jeunes (P. Hérédia & M. Caujolle)

A chacun de préparer son intervention !

Au cours de cette réunion seront également distribuées les récompenses de 2020 et les calendriers de 2021.

Il a été évoqué le lieu de l'assemblée générale de 2021.

René Baldellon doit contacter la Mairie de Vias pour savoir si cette assemblée prévue en 2020 à Vias mais annulée à cause de la crise sanitaire, pourra se tenir à Vias cette année.

En parallèle M. Caujolle doit se renseigner pour savoir si en cas de refus de la Mairie de Vias cette AG pourrait se tenir à la Maison du Vélo à Bessilles.

Il doit également voir avec l'Auberge de Bessilles quel serait leur prix pour le repas de Midi (environ 100 personnes).

Enfin Jean-Pierre a évoqué le problème de la conformité et de l'assurance pour la remorque. Christian Arnold doit se renseigner auprès de la Préfecture afin de connaître les démarches à accomplir pour son homologation.

Fin de la réunion à 19h30.

Le Secrétaire



JP. LEGAY

Le Président



J. CLAMOUSE